



Déclaration préalable du SNUipp – FSU Somme

CAPD du 4 juillet 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Cette année scolaire qui s'achève a été à bien des égards une année difficile.

Le gouvernement a décidé, malgré les engagements du Président de la République, de modifier profondément les conditions de départ à la retraite de tous les salariés de ce pays, allongeant la durée de cotisation de chacun et reculant encore l'âge du départ à la retraite. Ce faisant, dans un avenir proche, nous ne pourrions que constater une paupérisation des retraités, particulièrement ceux issus de l'Éducation Nationale.

En effet, à cause de la suppression d'une formation initiale qui, à défaut d'être parfaite, avait le mérite d'exister, les néo-enseignants sont maintenant recrutés à bac+5 et entrent de plus en plus tardivement dans le métier. Ils sont par ailleurs placés en responsabilité quasiment sans aucune expérience. Enseigner est pourtant un métier qui s'apprend...

Mais peut-être n'avons-nous plus réellement besoin d'enseignants ? C'est ce que semble croire le Ministre de l'Éducation Nationale puisqu'il a, une nouvelle fois, supprimé plus de 16000 postes d'enseignants dont près de 9000 dans le premier degré. La Somme n'a pas été épargnée puisque vous avez mis en musique ce requiem pour une Éducation Nationale de qualité et que nous avons perdu 51 postes aussi bien en classe, que dans les RASED, qu'au niveau de la brigade de remplacement ou des moyens supplémentaires de l'Éducation prioritaire... De plus, la Somme ne recevra aucun PE Stagiaire en 2011-2012 alors que plus de cent enseignants du premier degré partent à la retraite.

Dans le même temps, se prépare la dissolution de l'Éducation prioritaire avec la mise en place à marche forcée des ECLAIR qui viendront remplacer les RAR dont le ministère avait pourtant lui-même reconnu qu'ils fonctionnaient plutôt bien, surtout grâce aux moyens supplémentaires qui leur étaient alloués. Ministère qui a également reconnu que la France investissait moins que ses voisins dans le premier degré avec, notamment, un taux d'encadrement qui est le plus faible des pays de l'OCDE.

Et ce ne sont pas les annonces de non-fermetures de classes (précautionneusement assorties d'une clause dérogatoire liée à la bien utile démographie) et les 2000 recrutements supplémentaires qui

nous ferons oublier que, décidément, cette année qui s'achève a été bien difficile et que l'année qui se prépare promet de l'être elle aussi.

Mais, comme si tout cela ne suffisait pas, il a encore fallu que toute notre hiérarchie fasse preuve à l'égard de ses enseignants d'une attitude ressentie par la grande majorité des enseignants comme étant méprisante. Citons entre autres :

- Provocations diverses de certains ministres, élus ou hauts fonctionnaires telles celles de Georges Tron alors secrétaire d'état en charge de la Fonction Publique.
- Départ des parents de 3 enfants à la retraite le 30 juin, au mépris des conséquences pour les élèves, les parents des élèves, le collègue touché ou ses collègues.
- Maintien du gel du point d'indice amenant à une baisse des revenus puisque dans le même temps les cotisations augmentent.
- Suppression de la plupart des Aides Administratives à la Direction d'École
- Mise en place du Livret Personnel de Compétences sans aucune concertation avec les premiers concernés : les enseignants.
- Surcharge de travail proprement hallucinante aussi bien pour les directeurs que pour les adjoints.
- Suppression de la formation continue choisie.
- Remise en cause de la professionnalité des enseignants avec, par exemple, des décisions de passage contraire à la volonté du conseil des maîtres et des familles.
- Évaluations nationales placées dans l'année en dépit du bon sens.
- Maintien du mouvement avec obligation de vœux géographiques qui amènent une nouvelle fois à des aberrations dans les affectations et un nombre de collègues mécontents toujours plus important.

Tout cela a pour conséquence de placer les enseignants en situation de réelle souffrance. Les congés maladies augmentent, les appels de détresse deviennent malheureusement monnaie courante, les situations dramatiques se multiplient...

Vous nous aviez annoncé un groupe de travail sur les conditions de travail des enseignants. Dans un courrier récent, vous nous annoncez la mise à l'ordre du jour d'un point lors du groupe de travail du 1^{er} juillet portant précisément sur ce point. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ne pensez-vous qu'il serait temps de tenir vos engagements sur ce thème et, surtout, de faire en sorte que les choses changent dès la rentrée scolaire en ne noyant plus les équipes pédagogiques sous les enquêtes, les évaluations, les statistiques...

Car finalement, le cœur du problème pourrait bien être là : pour piloter l'école, il faut des statistiques... Mais, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les instituteurs et les professeurs des écoles ne sont pas des fournisseurs de statistiques : nous sommes avant tout des enseignants au service de leurs élèves.